

## VENTES A LA DECOUPE

### COMMUNIQUE DU COLLECTIF DES LOCATAIRES DECOUPES 10 mars 2006

#### APRES LE MORATOIRE SUR LES DECONVENTIONNEMENTS LE GROUPE CAISSE DES DEPOTS DOIT DECRETER UN MORATOIRE SUR LES VENTES A LA DECOUPE

Le groupe Caisse des Dépôts mène depuis plusieurs années une vigoureuse politique de «déstockage» de son parc locatif intermédiaire par le biais des déconventionnements (déplafonnement des loyers) du groupe Icade ainsi que par des ventes à la découpe du Crédit Foncier ( deux filiales du groupe Caisse des Dépôts).

Selon le rapport parlementaire n° 2364, « *la société Gemco, filiale du Crédit foncier, a vendu [à la découpe] en 2004 près de 1 000 logements* », ce qui en fait, avec plus de 15% du total des ventes à la découpe, l'un des plus gros découpeurs de Paris.

**Le groupe Caisse des Dépôts mènent une stratégie « d'optimisation du rendement » de son parc de logements dont la mise en oeuvre est en totale contradiction avec les objectifs de mixité sociale poursuivis par la loi dite SRU.**

Le Collectif des locataires découpés demande donc au Directeur Général de la Caisse des Dépôts de faire cesser immédiatement ces pratiques spéculatives, qui sont contraires à son statut et sapent les efforts des municipalités, notamment à Paris, en matière de logement.

A l'instar de la décision d'Icade, annoncée ce jour dans *Le Parisien* et faisant suite aux démarches des élus du Val-de-Marne, de décréter un moratoire sur les déconventionnements, **le Collectif des locataires découpés demande au Crédit Foncier de décréter un moratoire sur les ventes à la découpe en Ile-de-France.**

Pour le Collectif,

Contact : Denis GETTLIFFE

Tél: 06 14 38 24 27